

NOTE SYNTHETIQUE SUR LES BUDGETS PRIMITIFS 2021

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

BUDGET PRINCIPAL 2021

1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population totale de Sombornon : source INSEE

2019	2020	2021
947 hab	926 hab	917 hab

L'analyse des ratios de Sombornon :

La population DGF de Sombornon :

2018	2019	2020
973 hab	959 hab	951 hab

① Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2018	2019	2020
1 640 €	1 586 €	1532 €

② Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

2018	2019	2020
2 580 €	2 312 €	2546 €

Ces 2 ratios, permettent de constater que les RRF restent supérieures aux DRF, grâce à la maîtrise des dépenses et ce depuis plusieurs années.

③ Produit des impositions directes / population :

2018	2019	2020
1 500 €	1 498 €	1579 €

Ce ratio est stable par rapport à l'année précédente.

	Bases effectives 2017	Bases effectives 2018	Bases effectives 2019	% évolution
Taxe habitation	1 247 532	1 277 211	1 313 000	+ 2.80 %
Taxe foncière bâtie	1 266 382	1 989 887	1 545 000	- 22.35 %
Taxe foncière non bâtie	37 790	37 741	38 400	+ 1.75 %

Taux d'imposition 2020 :

- Taxe d'habitation : 4.87%
- Taxe foncière bâti : 12.82%
- Taxe foncière non bâtie : 28.94%

Les taux des taxes sont inchangés pour 2021

⑤ Dépenses d'équipement brut / population :

2018	2019	2020
1275 €	2399 €	861 €

Ce ratio évalue selon l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrains, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable. Entre 2019 et 2020, le niveau d'investissement a diminué car en 2020, année électorale et confinement, très peu d'investissements ont été engagés.

⑥ Encours de la dette/population :

2018	2019	2020
1622 €	1756 €	1582 €

L'encours de la dette représente la somme que la commune doit aux banques chaque fin d'année.

Année	Capital départ	capital	Intérêts	annuité	capital restant
2021	1 275 572,75	77 580,50	18 108,66	95 689,16	1 197 992,25
2022	1 197 992,25	78 927,57	16 761,58	95 689,15	1 119 064,68
2023	1 119 064,68	80 307,50	15 381,66	95 689,16	1 038 757,18
2024	1 038 757,18	81 721,30	13 967,86	95 689,16	957 035,88
2025	957 035,88	83 170,13	12 519,03	95 689,16	873 865,75
2026	873 865,75	80 820,46	11 034,08	91 854,54	793 045,29
2027	793 045,29	70 438,10	9 912,78	80 350,88	722 607,19
2028	722 607,19	71 337,20	9 013,68	80 350,88	651 269,99
2029	651 269,99	72 248,31	8 102,59	80 350,90	579 021,68
2030	579 021,68	73 171,66	7 179,21	80 350,87	505 850,02
2031	505 850,02	74 107,45	6 243,47	80 350,92	431 742,57
2032	431 742,57	65 441,73	5 295,23	70 736,96	366 300,84
2033	366 300,84	58 620,51	4 485,35	63 105,86	307 680,33
2034	307 680,33	59 397,43	3 708,43	63 105,86	248 282,90
2035	248 282,90	60 185,33	2 920,53	63 105,86	188 097,57
2036	188 097,57	60 365,35	2 121,93	62 487,28	127 732,22
2037	127 732,22	61 173,74	1 313,54	62 487,28	66 558,48
2038	66 558,48	53 314,63	493,85	53 808,48	13 243,85
2039	13 243,85	13 243,85	65,46	13 309,31	0,00

La structure de la dette est composée de 7 emprunts dont 1 à taux variable indexé sur l'EURIBOR. Tous les autres sont des emprunts à taux fixe. Ces taux garantissent à la Ville une maîtrise totale de la dette car non indexés sur des taux dont l'évolution n'est pas prévisible, dits emprunts toxiques.

⑦ DGF (dotation globale de fonctionnement) / population :

2018	2019	2020
11 €	4.31 €	0 €

La commune ne perçoit plus du tout de DGF.

⑧ Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

2018	2019	2020
14 %	14 %	15 %

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

⑨ (Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Recettes réelles de fonctionnement :

2018	2019	2020
66 %	74 %	76 %

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.

Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt. Cependant, comme chacun le sait, l'emprunt d'aujourd'hui c'est l'impôt de demain.

2/ Liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions

Voir tableaux joints en annexe :

- Annexe 1 : tableau des subventions aux associations et des avantages en nature

3/ Présentation agrégée des résultats du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2020

BUDGETS	Prévu 2020	Réalisé 2020	Résultat 2020
Général			
Fonct - Dépenses	2 306 795,14 €	1 512 824,08 €	932 706,99 €
Fonct - Recettes	2 306 795,14 €	2 445 531,07 €	
Inv - Dépenses	1 826 953,37 €	1 585 990,41 €	-280 180,45 €
Inv - Recettes	1 826 953,37 €	1 305 809,96 €	
Lotissement "Les Abeilles"			
Fonc - Dépenses	1 140 697,59 €	1 069 276,62 €	0,00 €
Fonc - Recettes	1 140 697,59 €	1 069 276,62 €	
Inv - Dépenses	1 175 344,11 €	1 104 022,79 €	71 321,32 €
Inv - Recettes	1 175 344,11 €	1 175 344,11 €	
Chaufferie bois			

Fonc - Dépenses	71 164,91 €	46 147,22 €	26 299,03 €
Fonc - Recettes	71 164,91 €	72 446,25 €	
Inv - Dépenses	29 208,32 €	29 157,34 €	-9 154,00 €
Inv - Recettes	29 208,32 €	20 003,34 €	
CCAS			
Fonc - Dépenses	1 040,00 €	100,00 €	940,00 €
Fonc - Recettes	1 040,00 €	1 040,00 €	

4/ Liste des organismes pour lesquels la commune...

a) ...détient une part de capital

Caisse d'Epargne Bourgogne Franche Comté : 1 part sociale

b) ... a garanti un emprunt

ORVITIS	17 BLD VOLTAIRE - 21004 DIJON Cedex
ORVITIS	17 BLD VOLTAIRE - 21004 DIJON Cedex
ORVITIS	17 BLD VOLTAIRE - 21004 DIJON Cedex
ORVITIS	17 BLD VOLTAIRE - 21004 DIJON Cedex

c) ... a versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme

NOM	OBJET	NATURE JURIDIQUE	NATURE ET MONTANT DE L'ENGAGEMENT FINANCIER
Néant			

5/ Tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement

Voir annexe 2

6/ Liste des délégataires de service public

Néant

7/ Tableau des acquisitions et cessions immobilières

CESSIONS :

Désignation	Localisation	Références cadastrales	Superficie	Identité de l'acquéreur	Conditions de l'acquisition	Montant de la transaction en €	Date de signature acte notarié	Objet cession
Néant								

ACQUISITIONS :

Désignation	Localisation	Références cadastrales	Superficie	Identité du cédant	Conditions de l'acquisition	Montant de la transaction en €	Date de signature acte notarié	Objet acquisition
-------------	--------------	------------------------	------------	--------------------	-----------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-------------------

Néant

8/ BUDGET 2021

Nous avons terminé l'année 2020 avec un **excédent cumulé de 932 706.99 €**. Nous réalisons une affectation de 470 200.45 € au 1068 en recettes d'investissement. Nous reportons donc au chapitre 002 recettes de fonctionnement 462 506.54 € auxquels nous ajoutons le résultat du budget CCAS soit 940 € car nous le clôturons au 31/12/2020.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Code	Libellé	Compte 2020	Budget 2021
013	Atténuation de charges	6 250,37	0,00
70	Produits	54 713,18	47 900,00
73	Impôts et taxes	1 448 060,18	1 420 000,00
74	Dotations et subventions	77 280,33	70 500,00
75	Autres produits courants	337 410,37	170 000,00
76	Produits financiers	247,04	0,00
77	Produits exceptionnels	11 672,84	90 000,00
78	Reprise sur amort créances		4 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	485 841,66	463 446,54
042	Opérations d'ordre	24 055,10	
	TOTAUX	2 445 531,07	2 265 846,54

Chapitre 70 = produits des services et du domaine :

Par rapport au mandat 2020, ce chapitre est en baisse en 2021 suite à :

- ⬇ Valeurs inconnues pour des coupes de bois pour 2021
- ⬇ Valeurs inconnues pour les concessions cimetièrè

Chapitre 73 = impôts et taxes :

En 2021, les taux des taxes sont inchangés par rapport à l'année précédente.

Chapitre 74 = dotations et participations :

Concernant les dotations de l'état

- ⬇ la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : nous n'en percevons plus.

- ✚ En ce qui concerne la **Dotation de Solidarité Rurale (DSR)**, le montant de cette dotation évoluera peu en 2021.

Chapitre 75 = autres produits de gestion courante :

Ce chapitre enregistre les recettes liées aux **locations de nos logements communaux**.

Mais la baisse entre le réalisé 2020 et le budgétisé 2021 s'explique par le reversement des excédents des budgets annexes réalisés en 2020 plus importants que ce qui est prévu en 2021.

Chapitre 77 : produits exceptionnels :

La somme inscrite à ce chapitre correspond au remboursement de notre assurance suite au sinistre dégâts des eaux que nous eu à la salle.

Chapitre 013 = atténuations de charges :

Ce chapitre enregistre :

- ✚ les remboursements de notre assurance du personnel pour les accidents du travail, les arrêts maladie, les congés maternité et paternité. Nous ne pouvons prévoir ces recettes au budget 2021.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Code	Libellé	Compte 2020	Budget 2021
011	Charges à caractère général	385 248,65	604 562,54
012	Charges de personnels	226 882,53	250 900,00
014	Atténuation de produits	617 777,00	622 684,00
65	Autres charges courantes	201 740,66	671 600,00
66	Charges financières	21 308,29	20 100,00
67	Charges exceptionnelles	994,56	2 000,00
68	Reprise sur amort, créances	3 223,00	4 000,00
023	Virement à investissement	0,00	
042	Dotation aux amortissements	55 649,39	90 000,00
	TOTAUX	1 512 824,08	2 265 846,54

Chapitre 011 = charges à caractère général :

- ✚ Entretien de bâtiments : Différents travaux sur les logements communaux
- ✚ Réserve pour des frais inattendus
- ✚ Divers entretiens de matériel vieillissants et patrimoine
- ✚ Sinistre espace de la Brenne : estimation 100 000 €

Chapitre 012 = charges de personnel :

- ✚ des avancements de grades règlementaires
- ✚ la hausse de certaines cotisations

Chapitre 65 = Autres charges de gestion courante :

Ce chapitre enregistre principalement :

- ✚ les dépenses relatives aux élus (indemnités, frais de mission, formations).
- ✚ les dépenses relatives aux subventions aux associations : une enveloppe de 23000 € est prévue.
- ✚ les dépenses prévisionnelles pour des admissions en non-valeur.
- ✚ et les dépenses relatives aux cotisations pour le Sivos et le SDIS
- ✚ Il comprend aussi la prise en compte du déficit du budget Les abeilles

Chapitre 66 = Charges financières :

Ce chapitre enregistre **les intérêts des emprunts**.

Chapitre 67 = Charges exceptionnelles :

Ce chapitre a enregistré en 2020 une annulation de titre sur exercice antérieur.
Une prévision pour 2021 est prévue en cas de nécessité.

Chapitre 014 = Atténuation de produits :

Ce chapitre augmente au vu du FPIC que l'on verse à la communauté de communes.

L'INVESTISSEMENT

Travaux prévus en 2020 et non réalisés ou terminés :

- Acquisition de cavurnes au cimetière : 7 000 €
- Travaux de voirie 2020 : maîtrise d'œuvre voirie 2021 et espace multigénérationnel : 30 620 €
- Bois et forêt : 4 000 €
- Matériel salle évolution : 9 700 € (défibrillateur et housses salle cinéma)
- Panneau A38 : 10 000 €
- Travaux bâtiments communaux : 1 000 € (stores bureaux)
- Acquisition de terrains : 102 000 €
- Travaux salle polyvalente : 6 000 € (Branchement élec nouvelle chaudière)
- Remplacement panneaux « sens interdits » : 18 700 €
- Caution : 1 000 €

Projets 2021 :

- Matériel informatique : 6 000 €
- Etudes Maison Spuller : 50 000 €
- Travaux de voirie : 220 750 €
- Acquisition matériel voirie : 36 000 €
- Extension atelier : 125 000 €
- Acquisition terrains : 10 000 €
- Travaux salle évolution : 110 000 € toitures
- Terrain foot : 10 000 €
- Travaux forêt : 6 000 €

- Espace multigénérationnel : 325 750 €
- Travaux éclairage public : 31 500 €
- Achat housses salle polyvalente : 10 000 €

BUDGET LES ABEILLES 2021

Nous avons terminé l'année 2020 avec **un excédent de fonctionnement cumulé de 0 €** et un excédent d'investissement cumulé de **71 321.32 €** qu'il convient de reporter.

Les travaux prévus en 2021 sont le solde de la viabilisation de la tranche 3 et les finitions de voirie de la tranche 2. Nous n'avons plus de terrains à vendre.

BUDGET CHAUFFERIE BOIS 2021

Nous avons terminé l'année 2020 avec **un excédent cumulé de 26 299.03 €**. Nous affectons **9154 € de ce résultat** afin de combler le déficit d'investissement cumulé de 9 154 €.

Pour ce budget, nous ne prévoyons pas de travaux d'investissement, tous les bâtiments étant reliés à ce jour. Toutes les subventions prévues ont été perçues. Le tarif de revente de chaleur n'est pas augmenté pour 2021.

BUDGET CCAS

Nous avons terminé l'année 2020 avec **un excédent cumulé de 940 €** qu'il convient de reporter au budget principal en 2021 car le conseil a décidé de transférer le budget CCAS au budget principal au 31/12/2020.



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 3/2021

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 14

Absents : 1

Suffrages exprimés : 15

Date de convocation :
09/02/2021

L'an deux mille vingt et un, le 22 février le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. Michel ROIGNOT, Maire.

Etaient présents : Michel ROIGNOT, Régis DALAS, Mathieu BONTE, Sylvie LAMY, Christine EDOUARD, Caroline ANTOLINI, Gilles CANIPELLE, Stéphane GARROT, Michaël MAIRET, Pascal MENTH, Sébastien MERLIN, Cindy RACOEUR, Nathalie TÉSIO, Joëlle CROCC

Procurator(s) : Carole AUDIGIER-LELOIR à Michel ROIGNOT

Etai(ent) absent(s) : Carole AUDIGIER-LELOIR.

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Cindy RACOEUR

Subventions associations 2021

Michaël MAIRET, Christine EDOUARD et Mathieu BONTÉ quittent la séance et ne prennent pas part à la délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer les subventions comme suit :

Agey et ses environs	15,00
Aïkido	300.00
Amis du cinéma	1 100,00
Badminton	1 000,00
CFA LA NOUE	320.00
COLLIN'ART	7 500,00
Comité de jumelage	2 500,00
Comité parrainage résistance	100.00
Coopérative école élémentaire	250.00
Coopérative école maternelle	250,00
DUC	2 000,00
Familles rurales	300,00
FNACA	240,00

Fondation du patrimoine	50,00
Football Club de Sombernon	1 200,00
Foyer rural de Sombernon	750,00
Prévention routière	250,00
Sports et loisirs	800,00
Théâtre des Bourguiguis	400,00
Temps Livres	150,00
Volleyball	300,00

Certifiée exécutoire en application
de l'article 1er de la loi
du 22 juillet 1982.

Pièce visée par la Préfecture de
Côte d'Or le:
Le Maire,
Michel ROIGNOT

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Sombernon, le 23/02/2021
Le Maire,
Michel ROIGNOT

AR-Préfecture

Acte certifié exécutoire

021-212106116-20210226-256-DE

Réception par le Préfet : 26-02-2021

Publication le : 26-02-2021



Monsieur le Maire,
Michel ROIGNOT



CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION DES PRÊTS

Référence garant : 279082 CMNE DE SOMBERNON
 Département : 021 Cote d'Or

Ligne de prêt n°	Contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement	Capital garanti restant dû au 31/12/2020	Montants en Euro			
					Intérêt courus Ind. compensatrice Intérêts différés Pénalités de dédit (1)	Quotité garantie %	Créances impayées garanties	(1)
Emprunteur n° 232728 ORVITIS								
Produit : PLAI 02 PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION								
1057192		28/04/2006	01/05/2041		Entité : CDC 50 345,04	336,55	100,00	0,00
Produit : PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL								
1057189		28/04/2006	01/05/2041		Entité : CDC 66 533,15	667,16	100,00	0,00
Total Emprunteur n° 232728					116 878,19	1 003,71		0,00
Total général de l'encours garanti					116 878,19	1 003,71		0,00

(1) sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

Caisse des dépôts et consignations
 72, avenue Pierre Mendès France - 75914 Paris cedex 13 - Tél : 01 58 50 95 95
banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)